Comment planter en pied de mur?

Au pied des maisons, le sol n'est pas toujours de bonne qualité, il peut comporter plus de cailloux et de sable. C'est un sol souvent sec car trop proche du mur pour recueillir les eaux pluviales, phénomène accentué par le fait que les murs dégagent de la chaleur.

Si le sol est vraiment de mauvaise qualité, remplacer par un substrat suffisamment riche en matière organique pour retenir l'eau et en nutriments. En ville les espaces sont souvent peu large (25 à 30 cm) et parfois aussi peu profond, il faut donc choisir les plantes en fonction. Certaines plantes sont adaptées aux substrats pauvres (sedums, mauves, verbascums, roses trémières...). Jamais d'engrais chimiques même lors de la plantation (sinon risque de salpêtre...).

La première année de plantation, il est possible de semer quelques graines de plantes annuelles (muflier, cosmos, soucis...) permettant d'assurer un fleurissement en été et créer une protection pour les jeunes plantes vivaces.

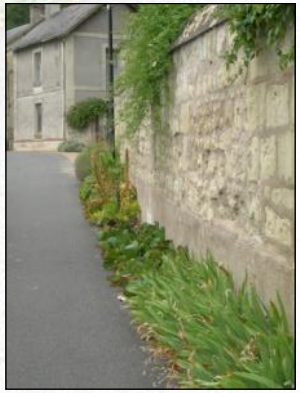

Pourquoi planter en pied de mur?

- Végétaliser nos rues contribue au bien être et améliore l'esthétisme des lieux.

- Améliore la biodiversité en ville : plantes, insectes, oiseaux...

- Limite l'érosion des bas de mur.

- Limite l'humidité dans les murs.

- Limite l'utilisation des pesticides en « remplaçant » des plantes indésirables par des plantes choisies.

- Limite les inondations, les plantes absorbant une partie de l'eau de ruissellement.

- Limite les méfaits canins.

- Améliore la qualité de l'air : les murs végétalisés ont une action dépolluante, fixant poussières, certaines particules polluantes et le CO2.

- Régule la température et améliore l'isolation des maisons : les plantes retenant les rayonnements solaires, augmentant le taux d'humidité de l'air, assurant une isolation des murs (contre les pluies battantes et le vent).

- Evite les tags en protégeant les murs.

- Les rues se transforment en jardin...

Société d'Horticulture de Touraine
35 bd Tonnellé - 37000 Tours
Tél : 02.47.49.26.48
site : www.shot37.fr
mel :
shotfleurissement37@wanadoo.fr

PLANTATION EN PIED DE MUR

Société d'Horticulture de Touraine

Le choix des végétaux

Les racines ne doivent pas aller trop loin. Ne pas planter d'arbres, de grands arbustes, ou d'arbustes formant des souches épaisses. Choisir des plantes à racine pivotante et éviter celles à racines traçantes.

Harmoniser plantes grimpantes et couvre-sol, feuillage et fleurs, caduques et persistants.

Faire attention aux périodes de floraison pour assurer une floraison continue sur l'année.

Choisir les plantes en fonction de l'exposition des murs.

Les murs ensoleillés seront plutôt couverts d'espèces à feuillage caduque pour laisser le mur profiter du soleil hivernal tandis que pour les murs ombragés on choisira des plantes à feuillage persistant qui contribuent à l'isolation thermique.

Le verdissement vertical :
les grimpantes à ventouses (Vigne vierge) ou à crampons (Lierre, Hortensia grimpant), peuvent coloniser directement le mur. Un support entre le mur et le végétal permet de protéger les murs des crampons et ventouses. Les espèces volubiles (Chèvrefeuilles, Glycines) ont besoin de supports verticaux pour s'enrouler autour. Celles qui s'accrochent par des vrilles (Clématite, Pois de senteur, Vigne) et les espèces sarmenteuses (Rosiers grimpants, Jasmin d'hiver, Ronces) nécessitent un treillage ou un grillage.

Attention au lierre qui ne convient pas aux façades abimées, lézardées où les pousses peuvent pénétrer et faire éclater la pierre.

Exemples de plantes

en fonction de l'exposition

Mi-ombre (soleil du matin et ombre l'après-midi)

Grimpantes à feuillage persistant et semi-persistant :

Lierre, Jasmin étoilé, Chèvrefeuille Henrii, Akebia quinata, Clematite Armandii.

Grimpantes à feuillage caduque :

Fuchsia magellanica, Hydrangea pétiolaris, Jasmin d'hiver, Rosier grimpant, Clématites à grandes fleurs et macropetala, Chèvrefeuille, Pois de senteur vivace.

Zone sèche (sableux, pierreux...)

Vivaces: Aegopodium podagraria (plante traçante), Buglossoïdes purpurocaerulea, Dichondra repens, Euphorbe, Hellebore, Hedera, Lamiastrum, Liriope, Ophiopogon, Tellima, Vinca minor et major, Viola labradorica, Waldsteinia.

Arbustes : Calluna, Pieris, Ilex, Mahonia.

Zone humide

Vivaces :- Fougères (Asplénium, Athyrium, Cyrtomium, Dryoptéris)

- Astrantia, Brunnera macrophylla, Campanule, Carex, Corydalis, Epimedium, Geranium nodosum et phaeum, Glechoma hederacea, Hakonechloa, Hosta, Luzula, Mateucia, Packysandra, Phalaris, Polygonatum, Polystichum, Rodgersia, Saxifraga, Thalictrum delavayi, Tiarella, Tachistemon orientalis, Trycyrtis, Trollius, Zantedeschia.

Arbustes : Euonymus fortunei.

Exemples de plantes

en fonction de l'exposition

Plein soleil (soleil en fin de matinée jusqu'au soir)

Grimpantes à feuillage persistant ou semi-persistant :

Jasmin officinal, Jasmin étoilé, Clématite armandii, et autres Clématites, Lierre.

Grimpantes à feuillage caduque

Jasmin d'hiver, Rosier grimpant, Clématite à grosses fleurs et macropetala, Bignone, Houblon doré.

Zone sèche

Vivaces : Agastache, Ampelodesmos mauritanicus, Angelica, Artemisia, Calamagrostis, Centaurée, Cephalaria, Dianthus, Eragrostis, Eupatorium, Euphorbia polychroma, Galaga officinalis, Gaura, Incarvillea, Iris, Malva, Menthe, Panicum, Pennisetum alopecuroïdes, Penstemon, Phlomis, Potentille, Rudbeckia, Sedum, Stachys, Verbena, Veronica.

Arbustes : Escallonia, Ceanothe, Convolvulus cneorum, Eleagnus, Lavande, Phlomis, Pistacia, Pittosporum, Senecio, Teucrium, Cistus, Cornus, Romarin, Garrya.

Zone humide

Vivaces : Acanthe, Acorus, Actea, Ajuga, Alchemille, Amsonia, Anémone, Aquilegia, Astilbe, Baptisia, Begonia grandis, Bergenia, Boltonia, Calluna, Campanule, Chasmanthium, Dicentra, Doronicum, Fuchsia, Geranium, Geum, Hakonechloa macra, Heuchera, Ligularia, Lobelia, Lysimachia, Lythrum, Papaver orientalis, Potentille, Primula, Tiarella, Trachystemon orientalis, Veronicastrum.